

Arrondissement : Valdahon

Type de réunion

Réunion de collège public

N°12 Comment les parents et les partenaires de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves?

1- Relation avec les partenaires

L'école ne détient pas le monopole de l'éducation des enfants. Des actions de partenariat dans le domaine scolaire et périscolaires existent, il est demandé qu'elles perdurent:

- travail dans le domaine de la sécurité routière
- travail sur les conduites à risque
- travail avec l'assistante sociale, l'infirmière, le médecin scolaires
- travail avec les associations sous forme d'accompagnement
- conseil municipal des jeunes
- partenaires culturels
- travail avec l'entreprise dont l'école méconnaît les besoins et qui doit faciliter les stages

2- Principes éducatifs

Est constatée dans l'éducation des enfants la déresponsabilisation de certains parents en difficulté (problèmes socioéconomiques et familiaux, ou non) : non prise en charge des rythmes biologiques, des besoins fondamentaux de l'enfant : sommeil, nourriture, sécurité; mais aussi :

- une absence de participation ou une participation limitée au suivi des enfants scolarisés malgré l'implication des représentants des parents d'élèves
- un manque de soutien aux sanctions prises par les professeurs

Les professeurs refusent de se substituer à la famille pour les problèmes d'autorité et responsabilité liés à l'éducation des enfants

Les adultes dans l'école ou hors de l'école ne véhiculent pas une image cohérente quant à certaines valeurs (respect des autres....)

Les parents doivent apprendre leur métier de parent : échanges, conférences, rencontres avec le médecin scolaire ou d'autres instances en partenariat peuvent élargir les points de vue.

3- Méthodes pédagogiques, formes d'aide à l'élève

Le collège unique est remis en cause.

Est fait aussi aux parents le reproche d'intervenir dans la pédagogie alors qu'on attend d'avantage qu'ils tiennent leur rôle dans l'éducation des enfants.

Les effectifs lourds semblent entraver le travail de pédagogie différenciée et la surcharge des programmes renvoie certaines formes d'aide au domaine périscolaire qui pourrait peut-être davantage être en lien avec les professeurs

Le passage en 6^{ème} reste un moment difficile : faut-il des professeurs polyvalents en collège ou des professeurs d'école différents dans l'école?

Une meilleure répartition des cours sur l'année serait pour certains favorable aux acquisitions et à un travail régulier des élèves mais les enseignants revendiquent une augmentation des traitements dès l'instant où ils travailleraient davantage dans l'année.
L'organisation des examens et de l'orientation ne permettent pas cette mise en place.

Pour les volontaires, l'accueil d'été autour de cours de rattrapage et d'activités optionnelles avec ou sans partenariat est une solution intéressante : encore cette expérience n'est-elle pas à généraliser, si l'on veut en garder l'attractivité.

Le soutien pédagogique ne doit cependant pas surcharger l'emploi du temps des élèves, force est de constater qu'il est pas tenu compte du rythme biologique des élèves (sur la journée, la semaine, l'année).

4- L'orientation des élèves doit tenir compte de leurs goûts et de leurs compétences

Une éducation des parents serait à mettre en place quant à l'orientation et aux problèmes qui lui sont liés (redoublement mal vécu...).

Quelques propositions :

- Rétablir le palier d'orientation en fin de 5^{ème} avec un vrai dialogue autour du passage en classe supérieure.
- Revaloriser les filières professionnelles en positionnant les élèves par rapport aux métiers et à la poursuite d'études grâce au travail des enseignants mais aussi par l'intervention de partenariats extérieurs. dans le collège et le lycée
- Ce sont majoritairement des structures privées qui prennent en charge l'apprentissage. Ne peut-on pas envisager la création de structures dès le collège avec possibilité d'évolution (passerelles....)?
- Revoir le droit du travail pour permettre l'apprentissage dès 14 ans pour certains élèves est peut-être nécessaire.
- Un autre mode d'organisation est à étudier pour éviter le redoublement négatif : modules, structures progressives, évaluations en cours de formation comme dans l'enseignement agricole.
- La mise en place de stages en entreprise demanderait deux types d'organisation selon que sont envisagés des études courtes ou longues.